

Délibération 2023-01

Point de l'ordre du jour : I

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 2 décembre 2022

Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay.

Vote unique :

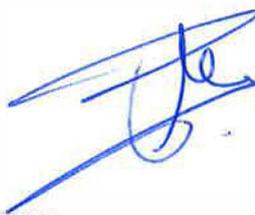
Le conseil scientifique approuve le procès-verbal de la séance du 2 décembre 2022.

Nombres de votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : ●

Fait à Gif-sur-Yvette, le 7 mars 2023

Pour extrait conforme,
Le Président du conseil scientifique

Patrice AKNIN



Annexe : Procès-verbal de la séance du 2 décembre 2022

Classée au registre des délibérations sous la référence : CS -
07/03/2023 - D.2023-01
Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le : 24/03/2023

Conseil scientifique

2 décembre 2022

Projet de procès-verbal

Liste à vérifier

		NOM	Prénom	Présence/Absence
Président du conseil	IRT SystemX	AKNIN	Patrice	Présent
Personnalités qualifiées	Flying Whales	ALLANO	Sylvain	Présent
	Institut d'Optique Graduate School	ASPECT	Alain	Absent
	ENSAM	AUBARD	Xavier	Absent
	Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines			
	Centre Marc Bloch	DE VERDALLE	Laure	Absente
	Institut Curie	GOUD	Bruno	Présent
	CNRS	GROLLIER	Julie	Absente
	Renault SAS	PERRIN	Jérôme	Absent
	SAFRAN Aircraft Engines	RUIZ-SABARIEGO	Juan-Antonio	Présent
Représentants d'institutions partenaires	Inria	THIRION	Bertrand	Présent
	École normale supérieure	CHRISTOPHE	Anne	Présente
	CNRS	PETIT	Sabine	Présente
	Académie des Technologies	VAISSIERE	Magali	Absente
	Université de Paris	KUBLER	Natalie	Présente

Collège A (professeurs des universités)	LMT, DER Génie Mécanique	CHAMOIN	Ludovic	Présent
	LBPA	CHERFILS	Jacqueline	Excusée
	Centre Borelli, DER mathématiques	DESOLNEUX	Agnès	Présente
	LUMIN, DER Physique	ROCH	Jean-François	Présent
Collège B (autres personnels d'enseignement et de recherche)	LMT, DER Génie Mécanique	ABAHRI	Kamilia	Présente
	PPSM	ALLAIN	Clémence	Excusée
	LSV, DER informatique	LE ROUX	Stéphane	Présent
	ISP	THEVENIN	Pierre	Présent
Ingénieurs de recherche	LMT	LAEUFFER	Hortense (titulaire)	Excusée
	PPSM	GALMICHE	Laurent (suppléant)	Présent
Usagers de l'École	Département Anglais	SABRE	Emma (suppléante)	Présente
	Département Physique Chimie	DUPUY	Géraud (titulaire)	Présent

Membre de droit :

Présidente de l'ENS Paris-Saclay	CARRASCO	Nathalie	Présente
----------------------------------	----------	----------	-----------------

Invités permanents Présidence :

Vice-présidente chargée des moyens	DURIEU	Cécile	Présente
Vice-présidente chargée de la formation	LARTIGUE	Claire	Présente
Vice-président chargé de la recherche	MAITRE	Philippe	Présent
Directrice générale des services par intérim	TORRICELLI	Catherine	Présente
Conseiller auprès de la présidence	GALAP	Camille	Présent

Invités :

Responsable du service des Relations internationales	EVAIN	Catherine	Excusée
Responsable de la Direction d'appui à la recherche et à l'innovation	HAMON	Christian	Excusé
Responsable Mécénat et Partenariats	RAOULT	Véronique	Présente
Directrice générale des services adjointe en charge des RH	TORRICELLI	Catherine	Présente
Conseillère de prévention	CROZET	Morgann	Présente
Directrice de l'Appui à la Recherche et à l'Innovation	BRANCO	Virginia	Présente
Directeur du DER SHS	LEBARON	Frédéric	Présent

ORDRE DU JOUR

I.	Approbation du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2022 – vote	4
II.	Points d'actualité – information	4
III.	Création du Cycle pluridisciplinaire d'Études Supérieures – Sciences des données, Société et Santé – Vote	4
IV.	Dispositif des professeurs attachés – Information	5
V.	Chaires de professeur junior : bilan et perspectives 2023-25 – Information	6
VI.	Congés pour recherche et conversion thématique (CRCT) – Vote	7
VII.	Présentation du DER Sciences Humaines et Sociales – Information	7
VIII.	Questions diverses – Information	9

La séance est ouverte sous la présidence de Patrice AKNIN à 9 heures 35. Le quorum est atteint.

Patrice AKNIN félicite Nathalie Carrasco pour sa nomination à la présidence de l'Ecole.

I. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2022 – vote

Sabine PETIT précise qu'elle était excusée lors de cette séance et non absente.

Sous réserve de la modification demandée, le Conseil scientifique approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2022.

II. Points d'actualité – information

Nathalie CARRASCO indique qu'elle a investi la présidence de l'Etablissement depuis dix jours. Elle souhaite s'inscrire dans les pas de ses prédécesseurs, et particulièrement dans ceux de Pierre-Paul Zalio.

Nathalie CARRASCO remercie Camille Galap pour son travail d'administrateur provisoire. Il accompagnera la présidence en qualité de conseiller jusqu'à la fin de l'année 2022.

Le mandat de la nouvelle présidence se caractérisera par l'accompagnement de l'évolution de l'ENS Paris-Saclay dans son écosystème, mais également à l'échelle nationale et internationale. De plus, Nathalie CARRASCO souhaite cultiver la nature spécifique de grande école de l'Etablissement. Elle souhaite également se montrer exigeante dans le respect des missions au service de l'intérêt général.

L'actualité de l'Ecole est aussi marquée par le nouveau prix Nobel de physique décerné tout dernièrement à Alain Aspect. Par ailleurs, des enseignants-chercheurs et des étudiants ont également été distingués, notamment en économie.

En outre, l'Etablissement a organisé divers événements autour de plusieurs thématiques : les transitions écologiques, le handicap, la lutte contre les violences faites aux femmes et l'égalité des chances.

Plusieurs élections ont été organisées au sein des diverses instances, dont le conseil d'administration. Ainsi se sont tenues les élections des représentants des élèves et tout dernièrement les élections professionnelles pour constituer le tout nouveau CSA.

Les partenariats se sont illustrés par la célébration des 40 ans du LURPA et par la signature de plusieurs conventions ou accords (Dassault Systèmes, Siemens, Descartes Underwriting).

Enfin, François Tavernier, qui a quitté dernièrement ses fonctions de Directeur général des services, a reçu les insignes de Chevalier de l'ordre national du mérite.

III. Création du Cycle pluridisciplinaire d'Études Supérieures – Sciences des données, Société et Santé – Vote

Claire LARTIGUE indique que le CPES est un cursus de trois ans, organisé en partenariat avec l'Université Paris-Saclay, IP paris et HEC. A partir de septembre 2023, il proposera une formation d'excellence, avec une forte pluridisciplinarité et une spécialisation progressive autour des enjeux sociétaux, pour s'achever par un diplôme de grade licence. La diversité sera favorisée par l'octroi

de bourses, notamment en direction des étudiantes. De plus, un dispositif d'accompagnement sera proposé.

Les études pourront ensuite se poursuivre en master à l'université ou dans les filières des grandes écoles.

L'enseignement sera organisé en trois blocs : l'un sur les disciplines socles (fondamentales et transverses), un autre pour une ouverture plus personnelle et enfin, un troisième de spécialisation.

L'Etablissement est partenaire de ce cursus et pilote pour l'Université Paris-Saclay.

Stéphane LE ROUX demande si le DER informatique est appelé à proposer des enseignements.

Claire LARTIGUE le confirme.

Patrice AKNIN demande si le CPES est relié aux parcours MIAGE.

Claire LARTIGUE répond par la négative. Pour autant, un rapprochement pourrait être étudié, même si la MIAGE est davantage tournée vers la gestion et le CPES vers la science des données.

Patrice AKNIN demande si les bourses pourraient être financées par l'appel à manifestation d'intérêt de Saclay Health School.

Claire LARTIGUE confirme un lien avec ce dispositif, notamment pour les bourses favorisant la mixité.

Juan-Antonio RUIZ-SABARIEGO demande si ce cursus pourrait préparer à certains concours.

Claire LARTIGUE explique que tel n'est pas la vocation de ce cycle. Pour autant, il reste à travailler avec les partenaires le sujet de la poursuite des études dans les autres écoles du plateau.

Le Conseil scientifique approuve la création du cycle pluridisciplinaire d'Études Supérieures – Sciences des données, Société et Santé, telle que présentée en séance, à l'unanimité.

IV. Dispositif des professeurs attachés – Information

Philippe MAITRE explique que l'École a créé des conventions de professeurs attachés afin d'impliquer les chercheurs des organismes nationaux de recherche (ONR) à participer à l'enseignement à l'ENS Paris-Saclay. A compter de la rentrée 2022-23, un dispositif de professeur attaché est mis en place à l'échelle de l'Université Paris-Saclay, et l'école a décidé de refonder son propre dispositif.

Désormais, un simple contrat de travail permettra de cadrer le financement des activités accessoires des professeurs attachés, chercheurs d'un ONR, ou aux non académiques du secteur privé. De plus, il est signé pour trois ans et non plus quatre.

La charge d'enseignement est celle de l'Université Paris-Saclay.

Pour l'année 2022-2023, ce dispositif concerne cinq professeurs dont la convention arrive à expiration. De plus, trois professeurs supplémentaires seront recrutés.

Stéphane LE ROUX demande si un maître de conférences peut devenir professeur attaché.

Catherine TORRICELLI le confirme, mais uniquement dans le cas où la demande concernerait un maître de conférence employé d'un autre établissement.

Nathalie CARRASCO explique que la philosophie du dispositif est d'attirer des compétences jusque-là inexistantes dans l'Ecole.

Bertrand THIRION s'enquiert de l'impact de l'ancienneté sur l'attribution de ces postes.

Philippe MAITRE indique que cet impact est nul, à l'instar des autres dispositifs en vigueur à l'ENS.

Bertrand THIRION estime que les professeurs plus confirmés auraient pu être davantage gratifiés.

Philippe MAITRE explique que le mode de financement de ces postes différera entre l'Université et les établissements composantes. Ces derniers le feront sur leur subvention publique ou dans le cadre de contrats, alors que l'Université les accordera exclusivement via des appels à projets PIA4. Ces derniers pourraient profiter à des chercheurs d'un laboratoire relevant de l'Ecole. Les processus de recrutement différeront également, avec davantage de souplesse pour l'ENS Paris-Saclay.

Bruno GOUD demande si les chercheurs CNRS sont éligibles à ces postes, même si le CNRS s'est retiré du dispositif.

Sabine PETIT le confirme.

La séance est suspendue de 10 heures 25 à 10 heures 40.

V. Chaires de professeur junior : bilan et perspectives 2023-25 – Information

Philippe MAITRE explique que le quota de CPJ en fonction du nombre de postes ouverts au concours n'octroie au maximum qu'une chaire à l'Etablissement pour 2023.

Les vagues de recrutement ont concerné l'unité d'économie en 2021 et les mathématiques et les SHS en 2022.

Les trois prochaines vagues pourraient permettre de soutenir des projets interdisciplinaires proposés sur sept thématiques.

Nathalie CARRASCO précise que la thématique retenue pour 2023 est celle du « design pour les transitions écologiques », en cohérence avec la stratégie de l'Ecole.

Philippe MAITRE explique que le projet d'un PEPR exploratoire en design constitue un argument supplémentaire de recrutement d'un CPJ.

Stéphane LE ROUX suppose que les thématiques correspondent aux propositions soumises par les sept DER.

Philippe MAITRE le confirme. Elles sont le fruit d'une concertation avec les différents départements.

Camille GALAP explique que les composantes de l'Université gardent l'initiative des thématiques retenues, en veillant toutefois à éviter la concurrence entre les différentes entités de l'Université Paris-Saclay.

Ludovic CHAMOIN s'enquiert de la soutenabilité financière du projet.

Philippe MAITRE explique que les contrats varient de trois à six ans selon les profils. Le salaire est en grande partie assuré sur cette durée, grâce notamment à une contribution de l'ANR. A terme, la personne est recrutée sur des postes créés. La contribution ANR au salaire annuel est d'environ 55 000 euros.

Stéphane LE ROUX demande si la durée est fixée par le département.

Philippe MAITRE le confirme.

Patrice AKNIN demande si l'Ecole souhaite par ce moyen renforcer certaines actions transverses telle l'animation de la graduate school MRES.

Nathalie CARRASCO retient cette suggestion.

Philippe MAITRE souligne que la direction de la graduate school est associée à toutes les étapes de la réflexion.

Claire LARTIGUE précise qu'une telle suggestion pourrait s'inscrire dans la réflexion déjà engagée qui a conduit à l'ouverture d'UE transversales autour des questions de pratiques pédagogiques. Elle pourrait être développée à l'échelle de l'Université.

Camille GALAP précise qu'en qualité d'administrateur provisoire, il a privilégié les propositions des départements dans l'attente de la nouvelle présidence, d'autant que l'accueil de cet outil n'est pas unanime. Il conviendra dans un deuxième temps d'ouvrir d'autres perspectives.

Claire Lartigue quitte la séance à 11 heures10.

Patrice AKNIN souligne que la problématique de l'enseignement et de la transmission qui constitue l'ADN de l'ENS Paris-Saclay justifierait pleinement la création d'une CPJ en innovation pédagogique ou en sciences de l'éducation.

Nathalie CARRASCO confirme que la graduate school MRES est un outil inédit, en accord avec l'ADN de l'Ecole. Une CPJ s'inscrirait parfaitement dans cette nouvelle dynamique.

VI. Congés pour recherche et conversion thématique (CRCT) – Vote

Le Conseil scientifique approuve les six semestres de congés pour recherche et conversion thématique (CRCT) à l'unanimité.

VII. Présentation du DER Sciences Humaines et Sociales – Information

Frédéric Lebaron rejoint la séance à 11 heures 15.

Frédéric LEBARON rappelle que les SHS sont présentes à l'Université Paris-Saclay au travers de quatre graduate schools. Quant au DER SHS, il provient de la fusion en 2020 de deux départements historiques de l'ENS Cachan. Regroupant trois laboratoires (ISP, IDHES et CEPS), il est le plus important DER de l'Ecole avec 80 normaliens.

Les profils recrutés proviennent d'une part, de la voie généraliste en sciences sociales et d'autre part, de l'économie formalisée. L'effectif comprend ainsi une vingtaine d'enseignants-chercheurs.

Le fonctionnement interne du DER se caractérise par un conseil de département relativement pléthorique assurant la collégialité pour tenir compte de la diversité des acteurs.

Le département a comme principaux enjeux la stabilisation de l'équipe administrative, la coordination à l'échelle du DER, la communication interne et externe, l'internationalisation, l'intégration au sein de l'Université et l'ouverture pluridisciplinaire externe.

Le cursus normalien comprend une première année en parcours bidisciplinaire avant une spécialisation en master, et les années de recherche.

Le département n'assure plus la préparation à l'agrégation d'économie-gestion, en raison du faible nombre de demandes, au contraire de la préparation à l'agrégation de SES.

Par ailleurs, les élèves présentent une forte appétence pour la fonction publique.

Le département est confronté à un enjeu de poursuite en thèse qui reste à une proportion trop faible. En effet, les élèves préfèrent s'orienter vers la haute fonction publique. Toutefois, cette tendance interroge sur la place de l'ENS Paris-Saclay par rapport aux autres écoles préparant à de telles carrières.

Patrice AKNIN regrette que le nouveau logo du DER SHS rappelle l'ancien logo de l'ENS Cachan.

Sylvain ALLANO demande si le département assure la formation au cours de la vie.

Frédéric LEBARON explique que cette activité reste limitée au profit de la formation initiale, eu égard à l'effectif des enseignants-chercheurs.

Sylvain ALLANO demande si certains jeunes qui passent par la fonction publique souhaitent revenir dans un parcours doctoral.

Frédéric LEBARON précise que divers cas se représentent. Il convient aujourd'hui de soutenir l'idée d'un apport bénéfique de la recherche dans la fonction publique. Néanmoins, le dispositif des COFRA, peu incitatif pour les administrations centrales posent des problèmes de financement.

Philippe MAITRE confirme que le dispositif récent des COFRA présente des difficultés de financement.

Ludovic CHAMOIN demande si le département s'intéresse à la thématique de l'acceptabilité des nouveaux outils en IA.

Frédéric LEBARON indique que les seuls travaux menés sur cette thématique concernent l'intelligence artificielle dans le droit.

Sylvain ALLANO souligne l'appétence actuelle pour les sujets relatifs à l'homme augmenté et au transhumanisme.

Frédéric LEBARON estime que ces sujets intéressent davantage les chercheurs en sciences de l'ingénieur.

Patrice AKNIN s'étonne que les langues reste un département distinct.

Frédéric LEBARON explique que les échanges sont pour autant très fournis, notamment entre les langues et les sociolinguistes.

Nathalie CARRASCO demande si une réflexion est menée avec les linguistes de l'UVSQ.

Frédéric LEBARON précise que le département a peu de contacts avec ces collègues.

VIII. Questions diverses – Information

Nathalie CARRASCO indique que l'avancée des discussions pour l'intégration au sein de l'Université Paris-Saclay des deux universités associées ne permet pas d'envisager un modèle d'intégration complet à l'échéance 2024. C'est pourquoi il a été décidé que les deux établissements seraient intégrés en conservant leur statut moral et juridique, à l'instar des établissements composantes.

La séance est levée à 12 heures 15.

Le prochain conseil scientifique se tiendra le mardi 7 mars 2023.